

BnF (site François-Mitterrand),
petit auditorium

DROIT(S) ET JARDIN

DE L'HUMAIN À L'UNIVERSEL

vendredi 15
novembre 2019

{BnF





9h00 ACCUEIL

9h30 OUVERTURE

Laurence Engel, Présidente de la BnF, Anne Fauchon, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales, Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité et Pierre Allorant, Doyen de la Faculté de Droit, Économie, Gestion, Université d'Orléans

9h45 INTRODUCTION

Le jardin : une invariance au cœur de l'humain : Didier Guével, Professeur, Doyen honoraire de la Faculté Droit Sciences politiques et sociales, Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité, texte illustré par Hélène Raymond, Coordinatrice scientifique de la numérisation, Département Droit, économie, politique, BnF

10h05 TÉMOIGNAGE D'UN JARDINIER

Louis Benec'h (sous réserve)

COLLECTIONS ET CRÉATIONS

Présidence : Mustapha Mekki, Professeur à l'Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité

10h20 COLLECTIONNER

Les collections botaniques : Luc Menapace, Chargé de collections en biologie et paléontologie, Département sciences et techniques, BnF

Les collections d'estampes de la BnF : Corinne Le Bitouzé, Directrice adjointe du Département des estampes, BnF

- DÉBATS -

11h15 PAUSE

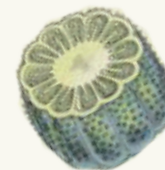
11h30 CRÉER

La protection du jardin par la propriété littéraire et artistique : Nathalie Blanc, Professeur à l'Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité

Le Jardin, œuvre vivante et/ou œuvre d'art ? : Jean-Pierre Le Dantec, Architecte-urbaniste et historien

La protection des innovations horticoles : Géraldine Goffaux Callebaut, Professeur à l'Université d'Orléans

- DÉBATS -



13h00 DÉJEUNER LIBRE

PROTECTION ET PARTAGE

Présidence : Catherine Aurérin, Directrice du département Droit, économie, politique, BnF

14h00 TÉMOIGNAGE

Sylvie Boufflet, Responsable des espaces verts, BnF

14h15 PROTÉGER

Le jardin, objet patrimonial : Philippe Tanchoux, Maître de conférences à l'Université d'Orléans

Le jardin historique, l'oublié du droit fiscal ? : Armelle Verjat, Déléguée générale de la Demeure historique et chercheur associée à l'Institut Droit Ethique Patrimoine

Le jardin, réservoir de biodiversité : Gilles Clément, Jardinier et botaniste

- DÉBATS -

15h30 PAUSE

15h45 PARTAGER

Le jardin public : Stéphane Duroy, Professeur à l'Université Paris-Sud/Paris-Saclay

Jardin et troubles du voisinage : Romain Boffa, Professeur à l'Université Paris Est Créteil

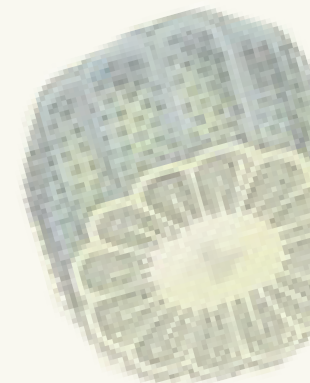
Le jardin communautaire : Nathalie Dion, Maître de conférences à l'Université d'Orléans

Jardin, droit et cinéma : un jardin ghetto : Nathalie Goedert, Maître de conférences à l'Université Paris-Sud/Paris-Saclay

- DÉBATS -

17h30 PROPOS CONCLUSIFS

Marie Cornu, Directrice de recherches au CNRS/ISP



Le jardin est un lieu particulier pour les Français. Classiquement envisagé dans sa fonction potagère, pour nourrir la famille, le jardin est devenu un lieu de ressourcement, de méditation ou de partage. Qu'il soit en ville ou à la campagne, potager ou fleuri, propriété individuelle ou espace collectif, le jardin est un lieu de loisirs et de bien-être. Malgré son importance dans nos vies, aucune réflexion juridique d'ensemble n'a été menée à ce jour sur le jardin. Pourtant, le jardin est au cœur d'un certain nombre de lois et de règlements, essentiellement pour le protéger, mais également pour sanctionner certains mésusages. Ainsi, le Droit s'intéresse aux jardins en tant que créations artistiques, en tant qu'éléments de patrimoine ou encore comme des éléments d'urbanisme, d'architecture et de paysage. Il envisage également le jardin à travers ses divers rôles sociaux et environnementaux. Dès lors, afin d'étudier le jardin dans sa vocation individuelle comme universelle, le colloque entend l'appréhender à travers quatre actions : collectionner, créer, protéger et partager. Pour ce faire, il va rassembler, outre des juristes spécialistes, des concepteurs de jardins, des historiens, des conservateurs, et des urbanistes, avec l'idée de tenter d'élaborer une approche globale d'un Droit dédié aux jardins.

Comme chaque année, la Bibliothèque nationale de France, l'Institut de Recherche pour un Droit Attractif (Université Paris 13) et le Centre de recherche juridique Pothier (Université d'Orléans), organisent un travail de réflexion en vue d'apporter aux juristes le bénéfice d'une approche pluridisciplinaire et professionnelle sur une problématique à la fois contemporaine et intemporelle. Les collections exceptionnelles de la BnF permettent, non seulement de richement illustrer les démonstrations présentées, mais, aussi et surtout, d'apporter des compléments historiques et iconographiques indispensables à la compréhension de tout phénomène propre à l'humanité.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Catherine Aurérin

Directrice du département Droit, économie, politique à la BnF

Géraldine Goffaux Callebaut

Professeur à l'Université d'Orléans

Didier Guével

Professeur, Doyen honoraire de la Faculté Droit Sciences politiques et sociales, Université Paris13 – Sorbonne Paris Cité

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse du colloque

Bibliothèque nationale de France
Quai François Mauriac 75013 Paris

Renseignements

irda@univ-paris13.fr

Inscription obligatoire avant le 12 novembre 2019 : www.irda.univ-paris13.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats.